Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 077-217703057-20260928-D_135_2026-DE

Montereau FAULT-YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/MB

OBJET

Confirmation de la désaffiliation de la Ville du Centre de Gestion de Seine-et-Marne depuis 2021

DATE D'AFFICHAGE

29 septembre 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

en exercice	35
présents	28
votants	33

N° D_135_2026 (Direction des Ressources Humaines)

L'an deux mil vingt-six, le 28 septembre à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 21 septembre deux mil vingt-six et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présent(e)s : M. CHERON, Maire, M. REGUIG, Mme MAIROT, M. ASFAUX, Mme CORNEILLAN, M. BELEK, Mme EL ABIDI, M. ESPARRAGA, Mme SARICA AYGAN, M. DURAND-BANCEL Adjoints au Maire, M. BOURDY, M. CELIK, M. DERVILLEZ, Mme DOURET, M. GRABSI, M. LEMOINE, M. MALONGA, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, Mme RICHARD, Mme SONI MAZOUZI, Mme YANGO LONGUET, M. BAROUKH, Mme BILLÉ, Mme DESANTE, M. DEYDIER, M. VATONNE, Mme DJILALI, Conseillers Municipaux.

Absentes représentées : Mme BENADDA-SAHRIDJ représentée par M. REGUIG, Mme CAMACHO représentée par M. DERVILLEZ, Mme GONÇALVES représentée par Mme SARICA AYGAN, Mme LEROY représentée par M. ASFAUX, Mme DOIGNON représentée par Mme BILLÉ.

Absent(e)s : Mme SAINTE ROSE, M. VILLEMIN.

Secrétaire de séance : Mme DOURET.

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion de la fonction publique territoriale ;

Vu l'avis favorable de la 1ère commission en date du 21 septembre 2026 ;

Vu l'avis émis par le Comité Social Territorial en date du 21 septembre 2026 ;

Vu le courriel du Centre de Gestion de Seine-et-Marne en date du 5 mai 2026 confirmant que « la ville de Montereau, est une collectivité non affiliée au CDG et disposant de ses propres instances »

Vu l'engagement du maintien de l'effectif supérieur au seuil de 350 fonctionnaires titulaires ou stagiaires à temps complet

La Ville a fait le choix de se désaffilier du Centre de Gestion de Seine-et-Marne à compter du 1er janvier 2021 conformément aux termes du décret n°85-643 du 26 juin 1985.

Cette décision a permis de nourrir le dialogue social constructif et positif avec les organisations syndicales locales puisque la quasi-totalité des décisions ont été prises à l'unanimité dont 6 protocoles d'accord sur 7 adoptés à l'unanimité.

.../...

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 077-217703057-20260928-D_135_2026-DE

Les prestations assurées par le Centre de Gestion et répondant aux besoins de la Collectivité ont été naturellement maintenues par le biais de contractualisations spécifiques.

Compte-tenu de la capacité de la Ville à piloter et mettre en œuvre sa politique des ressources humaines, ainsi que du dialogue social constructif avec les représentants du personnel, la Ville confirme le maintien de la désaffiliation du Centre de Gestion de Seine-et-Marne.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à la MAJORITÉ (7 contre : M. BAROUKH – Mme BILLÉ – Mme DESANTE – M. DEYDIER – Mme DOIGNON représentée par Mme BILLÉ – M. VATONNE – Mme DJILALI)

➢ **DE CONFIRMER** le maintien de la désaffiliation de la ville de Montereau-fault-Yonne du Centre de Gestion de Seine-et-Marne

Pour extrait conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE MONTEREAU (Seine-et-Marne)

James CHÉRON